

1 Modifier le calendrier scolaire

La configuration du calendrier scolaire dans Dash permet d'indiquer les jours de l'horaire sur les dates qui correspondent. Elle permet aussi de préciser les congés, les examens, les demis-journées, et même davantage.

Les écoles qui saisissent leurs absences dans GPI devraient plutôt faire leur calendrier dans GPI. Pour savoir comment le configurer, consulter la documentation de la GRICS.

Une fois fait, exporter les données de GPI et dans Dash avec **Opération / Importation de fichiers / Importer le calendrier scolaire de GPI**.

Configurer le calendrier dans Dash

Dans Dash, une seule personne de l'école doit faire le calendrier scolaire. Il sera ensuite effectif pour tout le réseau. Les étapes générales sont:

- Ouvrir le calendrier avec **Fichier / modifier le calendrier scolaire**
- Inscrire les dates selon les règles ci-dessous.
- Enregistrer

Fonctionnement global:

Le logiciel Dash suit l'ordre numérique des jours tout en sautant les samedis et dimanches

1-2-3-4-5-6-7-8-9-1-2-3....

Astuce!

Dans le calendrier, il ne faut qu'inscrire les dates qui ne suivront PAS cet ordre numérique.

Dash utilise le format AAAA-MM-JJ

Exemple:

2014-08-27

Règles obligatoires:

- Au minimum, saisir **la 1ère et la dernière date** au calendrier - avec les bonnes années, celles de l'année scolaire en cours.
 - Pour ce faire, choisir la journée avant le premier jour d'école, et la journée après le dernier jour de classe.
 - Ces dates doivent être des dates simples (qui ne contiennent pas d'information supplémentaire autre que la date)

Exemple - ici le premier jour de classe sera le 21 Août 2014 et ce sera un jour 1:

2014-08-20

2015-06-30

- garder les dates en ordre chronologique

Exceptions

Le fichier calendrier scolaire permet d'inscrire les exceptions à l'ordre numérique des jours. Les exceptions peuvent être des congés, des examens, ou des reprises de journées déplacées. Suivre les indications ci-dessous selon le cas:

Un congé sur un jour de semaine:

Une date simple indique un congé (Dash considère déjà tous les samedis et dimanches comme des congés)

Exemple: le 1er Janvier 2014 sera un congé

2014-01-01

Ne pas oublier de vérifier que Dash reprend la bonne journée le lendemain du congé. Dash prendra le chiffre suivant de la dernière journée de classe effectuée.

Exemple:

Vendredi était un jour 5

Lundi était un congé

-> Mardi sera automatiquement un jour 6

Journée de reprise, jour déplacé:

Inscrire la date, un espace, puis le chiffre du jour souhaité.

Exemple: le 2014-01-01 sera un jour 5 dans l'horaire

2014-01-01 5

-> La prochaine journée serait maintenant le jour 6 dans l'horaire scolaire

Si on ne souhaite pas que Dash ne prenne le chiffre suivant de la dernière journée effectuée, remettre le compteur où l'on veut en inscrivant la date du lendemain et le jour souhaité.

Exemple: le 2014-01-01 sera un jour 5 dans l'horaire mais il ne sera pas suivi d'un jour 6

2014-01-01 5

2014-01-02 1

-> La journée qui suit le jour déplacé est maintenant un jour 1

Examen:

Inscrire la date, un espace, puis un E majuscule

Ceci permet à Dash d'indiquer l'assiduité sur une journée d'examen et non sur des cours à l'horaire.

Exemple:

2014-01-01 E

Demi-journées:

Pour indiquer qu'une date particulière est une demi-journée, ou que les périodes devraient être données dans un ordre différent de celui normalement prévu dans l'horaire:

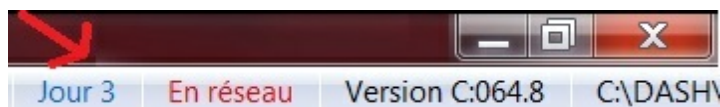
Exemple:

2012-03-18=4/3/0/0

Cet exemple est pour un horaire à 4 cours par jour. Le 2012-03-18, l'école veut que les étudiants prennent leur 4ème cours prévu en premier, suivi par leur 3ème cours prévu. Dans l'après-midi, il n'y aura pas de cours.

Vérifications

- Au quotidien, vérifier le numéro du jour au coin supérieur droit du logiciel Dash.



- Après l'élaboration de votre calendrier scolaire, vérifier avec ce rapport: **Rapport / Assiduité (cumulative) / Calendrier scolaire**

ce rapport indique le jour sur chaque date et vous pourrez le comparer à celui de votre école. Mettre le nombre de colonnes voulues pour une comparaison optimale.